Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros

Avril 2019

Le mot du Maire

Chères Crousennes, chers Crousens,

La nature se réveille, le printemps s'installe. C'est un plaisir chaque année renouvelé que de voir notre paysage se transformer.
L'hiver a été particulièrement chaud. La météo nous dit qu'à Nîmes, le 28 février il a été enregistré 24,6°C. Le dernier record de chaleur datait de1922 avec 23,8°C. Plus grave la pluviométrie a été encore cette année inférieure aux normales saisonnières. De quoi une nouvelle fois nous obliger à économiser l'eau.
L'eau parlons-en. Les travaux de régénération du réseau dit du mas de Bourguet et la télésurveillance de nos 4 réseaux d'eau potable se terminent actuellement par la réfection définitive de la chaussée de la RD 169.
La constatation que nous faisons, c'est que cela valait le coup de les réaliser car les fuites sur ce vieux réseau qui étaient de 8m3/h (soit + de 70 000m3/an) ne sont plus que de 2,6m3/h. C'est certes encore trop et nous allons maintenant devoir traquer les fuites restantes.
Les installations de télésurveillance et les vannes et compteurs de secteur supplémentaires que nous avons installés au cours des travaux vont nous y aider grandement.
A une époque où l'eau se raréfie et où nous payons à l'Agence de l'eau une taxe sur la quantité prélevée dans le milieu naturel (qui se répercute de fait sur les factures des abonnés), il était, je le répète encore, nécessaire et urgent de les réaliser.
Et puisque je parle de télésurveillance, j'invite toutes celles et tous ceux que cela intéressent ou que cela intriguent, de venir voir à la mairie le poste central de surveillance des installations d'eau.
Sur le réseau de La Rouvière, l'équipement du forage d'Aigue Vive est terminé, la modification des installations du réservoir est en cours et un nouveau tracé de la conduite d'eau entre le forage et le réservoir a été défini, suite à l'impossibilité technique de réaliser le tracé initial.
Encore merci aux propriétaires des parcelles traversées par ce nouveau tracé de nous avoir donné leur accord. L'intérêt général de cette opération a pour eux primé sur leur intérêt personnel.
L'eau d'Aigue Vive devrait enfin remplir le réservoir de La Rouvière à compter du mois de juin si la météo nous est favorable. Ce sera un soulagement pour tous les abonnés de ce réseau de pouvoir compter cet été sur cette ressource complémentaire.
Le mur de soutènement du cimetière communal a été reconstruit. Un chantier difficile à réaliser compte tenu la situation de ce mur. Son état d'instabilité nous interdisait d'utiliser la partie haute du cimetière. Aujourd'hui grâce à cette très belle réalisation de nouvelles concessions peuvent être attribuées.
Enfin le conseil municipal a approuvé il y a quelques jours les comptes administratifs de l'année 2018 et a voté les budgets primitifs 2019. Un récapitulatif des résultats 2018 et des budgets 2019 est repris dans les pages intérieures 3 et 4 sous forme de graphiques.
Ce qu'il faut retenir des comptes de 2018, c'est d'une part qu'un excédent important est à nouveau constaté et se cumule avec celui de fin 2017 et d'autre part que la trésorerie est très largement positive ce qui nous permet de poursuivre les investissements nécessaires pour préparer le futur et cela en tenant mon engagement de ne pas augmenter pour 2019 le taux des impôts locaux. Ils auront donc été inchangés depuis ma prise de fonction comme maire et cela malgré les travaux très importants réalisés ces trois dernières années.

Suite page 2

LE MOT DU MAIRE (suite)

Nous voici dans la dernière ligne droite du mandat que vous nous avez confié en 2016. Il n'est certes pas encore temps de se projeter dans les années qui viennent ni de faire un bilan de l'action de cette municipalité, tant il y a encore à faire au cours de ces prochains mois. La preuve en est que les investissements retenus par le conseil municipal sont encore pour 2019 importants et variés.

Ils concernent aussi bien la sécurité des circulations routières, la remise en état de nos ponts, l'utilisation du réservoir de Driolle, la création d'une petite aire de loisirs avec jeu de pétanque à la Mazadette, le remplacement du dispositif de chauffage de la salle polyvalente, la remise en état de certains chemins communaux et bien d'autres encore.

Mais toujours avec le souci de réduire au maximum la part du coût de ces travaux, restant à la charge de la commune, des subventions pour les réaliser ont été demandées au Conseil Départemental, au Conseil Régional, à l'Agence de l'eau, au syndicat d'électrification etc, et ces investissements ne seront entrepris que si les montants des aides accordées sont conformes à nos attentes.

Et n'oublions pas que le 26 mai 2019 se dérouleront les élections de nos représentants au parlement Européen. Ne ratez pas cette occasion démocratique de vous exprimer.

Très cordialement, le maire de Cros

Christian Clavel

CAMPAGNE MA COMMUNE J'Y TIENS

L'Association des Maires de France a lancé une campagne de communication nationale portée par le hashtag ci-contre.

Il s'agissait de réaffirmer fortement, auprès des citoyens et du gouvernement, le rôle et la place de la commune, du maire et des équipes municipales dans la République décentralisée.

La campagne met en lumière l'engagement quotidien et le dévouement du maire et de l'équipe municipale pour le bien-être et le développement de la commune. Elle a aussi pour but de mobiliser l'opinion publique et d'inciter les citoyens à soutenir l'indispensable échelon démocratique communal.

CAHIER DE DOLEANCES

Suite à la mise en place à la mairie d'un cahier pour recevoir les doléances de la population, une dizaine de contributions ont été reçues. Elles ont ensuite été transmises à Olivier Gaillard député de la circonscription et la préfecture afin qu'elles soient envoyées au Gouvernement.

GRAND DEBAT NATIONAL

A l'initiative d'un citoyen habitant de Cros, un débat a été organisé à la mairie qui a rassemblé 28 personnes de tous âges.

Après une brève présentation rappelant les objectifs et les règles du débat, un tour de table a permis de recueillir la parole de chacun sur les thèmes considérés par l'assistance comme prioritaires. Le compte-rendu, approuvé par les participants, a recensé les propositions et les avis de chacun concernant les thèmes suivants : organisation de l'Etat et des services publics, démocratie et citoyenneté, pouvoir d'achat, fiscalité et dépenses publiques et transition écologique. Le compte-rendu a été ensuite envoyé à la préfecture et aux services du gouvernement chargés de l'analyse avec copie au député Olivier Gaillard.

LINKY POUR OU CONTRE

Le déploiement par ENEDIS du compteur Linky suscite de plus en plus de questions et d'inquiétudes auprès des habitants. Pour permettre à chacun de se faire une opinion entre les messages contradictoires des professionnels en charge de l'installation et les arguments des anti-Linky, la mairie de Cros a organisé salle polyvalente une réunion publique d'information afin de débattre du vrai et du faux sur la pose de ce nouveau compteur communicant.

LES FINANCES A CROS

Les Comptes 2018

Chaque année vers le mois de mars le conseil municipal est appelé à valider les Comptes de l'année écoulée (2018) et de voter les Budgets Primitifs de l'année en cours (2019). Les Comptes font apparaître les dépenses et recettes réelles de l'année 2018, alors que les Budgets Primitifs eux font apparaître les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 2019. A noter que les budgets des communes doivent obligatoirement être votés en équilibre « Dépenses = Recettes ».
Vous avez assisté peut-être au vote du budget 2019 et à l'approbation des comptes 2018 où vous lirez le compte rendu du conseil municipal du 21 mars. C'est toujours quelque chose d'un peu compliqué pour des néophytes. Pour faire simple disons que les finances de Cros s'articulent en 3 budgets différents.
Le budget principal qui retrace toute l'activité de la commune sauf l'eau et l'assainissement collectif, et 2 budgets annexes, 1 pour l'eau, 1 pour l'assainissement. Chaque budget comprend une section pour le Fonctionnement courant et une section pour les Investissements qui permettent l'amélioration des équipements de la commune et la valeur de son patrimoine. Chacune des sections comprend une part Dépenses et une part Recettes. Les excédents de la section Fonctionnement s'il y en a, sont utilisés pour financer une partie des investissements. A noter qu'en principe on ne peut pas compenser le déficit d'un budget par l'excédent d'un autre.

Les Comptes de 2018 :

Budget principal

PC Télésurveillance

La section « Fonctionnement » fait apparaître un excédent 2018 de 90 611 € qui vient s'ajouter à l'excédent des années précédentes pour porter cet excédent à 454 475 €.
La section « Investissement » fait apparaître un déficit de 9 508 € conformément aux prévisions du budget et qui sera compensé comme prévu par une partie des excédents de la section Fonctionnement.

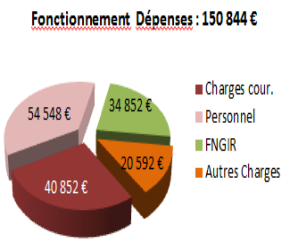

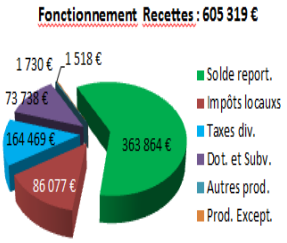

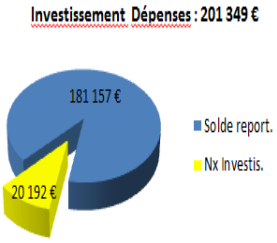

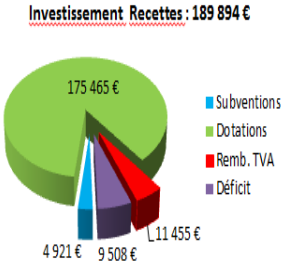

Budget A.E.P.

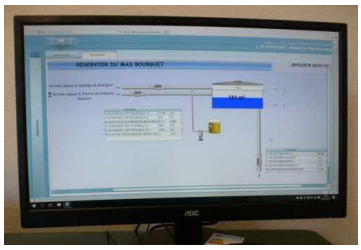

Ecran Télésurveillance

La section « Fonctionnement » fait apparaître un excédent 2018 de 20 215 € qui viennent s'ajouter à l'excédent des années précédentes pour porter cet excédent à 132 211 €.
La section « Investissements » fait apparaître en Dépenses comme en Recettes d'importants montants dues aux travaux pour la réalisation du système de télésurveillance et de la régénération du réseau de Bourguet.

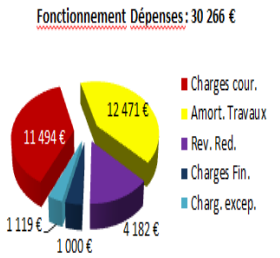

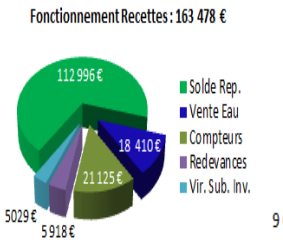

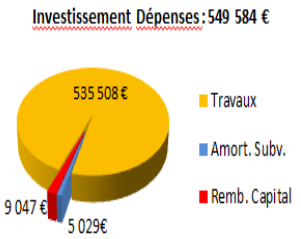

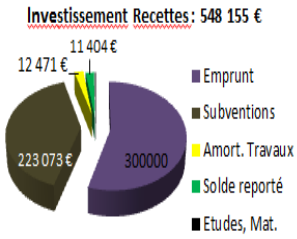

Budget Assainissement collectif

Comme l'an dernier on constate que dans la section « Fonctionnement » les recettes provenant des usagers couvrent un peu moins de la moitié des dépenses d'amortissement et d'intérêt de l'emprunt contracté pour réaliser ces travaux, d'où un déficit structurel de ce service. Il est à noter que les charges de fonctionnement reste faible en raison du caractère récent des installations.

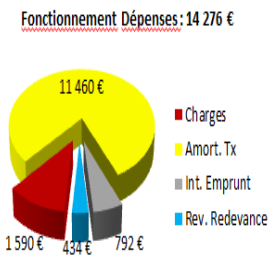

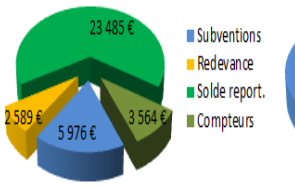

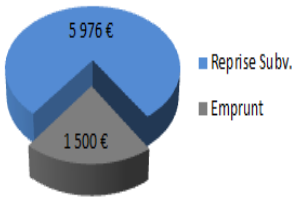

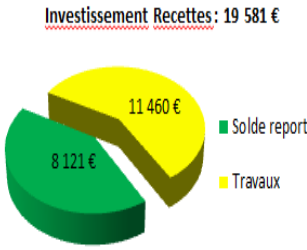

CHOIX BUDGETAIRES 2019

Les décisions budgétaires pour l'année 2019 votées lors du dernier conseil municipal sont en ligne avec les priorités d'investissements retenues l'an dernier.

Les Budgets 2019

Budget principal

Les dépenses de fonctionnement prévues restent faibles (charges courantes d'entretien et de personnel) permettent un transfert important vers la section investissement de 179 900 € (plus de 28% du budget).
Les dépenses d'investissement retenues pour 2019 s'élèvent à 282 256 € financées par des subventions demandées (réfection des ponts et aire de loisirs) et obtenues (mur du cimetière, chauffage de la salle polyvalente) et par notre capacité d'autofinancement.

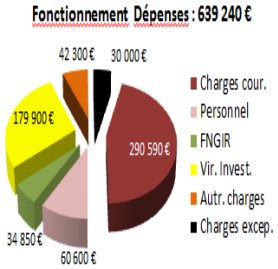

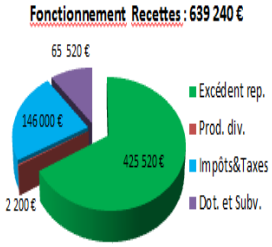

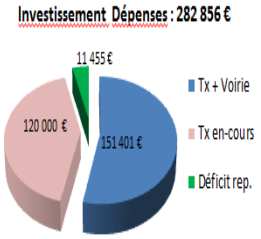

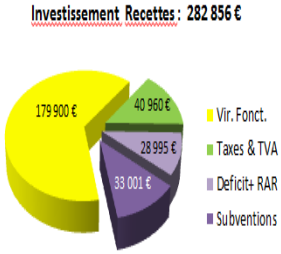

Mur du cimetière

Budget A.E.P.

Les dépenses de fonctionnement prévues comprennent toujours un montant pour les recherches et des réparations de fuites et cette année un transfert de 123 100 € vers la section investissement pour financer les travaux à venir. Si les recettes commerciales restent stables, le transfert de 30 000 € du budget principal facilitera le transfert de 123 100 € aux investissements.
En raison du retard pris dans la réalisation des investissements programmés sur 2018, les dépenses d'investissement prévues restent élevées (600 500 €). Elles comprennent le solde de la régénération (déplacement des compteurs) et de la télésurveillance, l'installation de la canalisation du forage d'Aigue Vive au réservoir de la Rouvière et le traitement en amont et divers travaux sur le réseau.
Ce programme sera financé par l'apport des subventions déjà obtenues, le transfert de la section de fonctionnement et les amortissements.

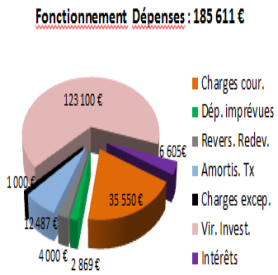

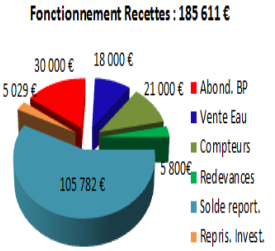

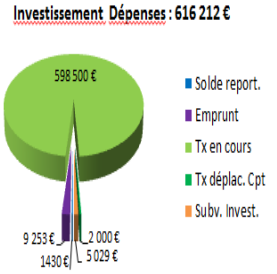

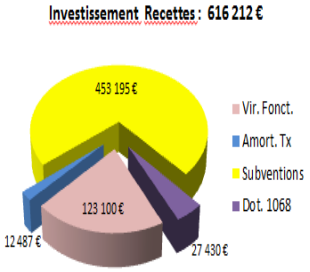

Peinture sanitaire Temple

Budget Assainissement.

Ce budget est depuis toujours déséquilibré, les recettes issues du traitement de l'eau et de l'abonnement ne couvrant qu'à peine la moitié de l'amortissent des travaux de construction.
L'équilibre de ce service est quasiment impossible et le sera de moins en moins au fur et à mesure que les installations vieilliront. De plus, l'excédent de fonctionnement de 21 339 € ne permettra de couvrir les dépenses à venir que sur quelques années et sans doute moins si des travaux de maintenance sont à réaliser.

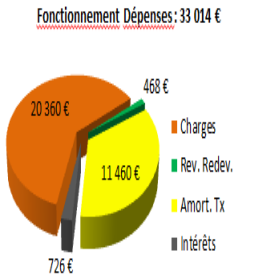

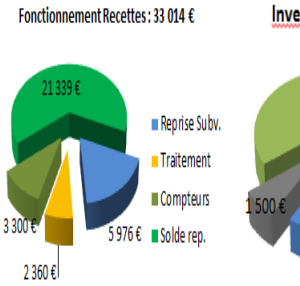

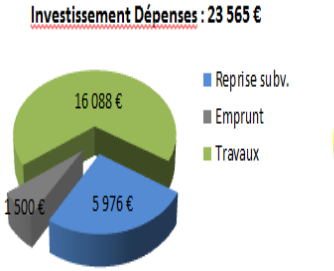

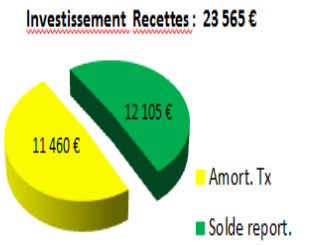

Cette page vous rappelle les événements marquants du trimestre écoulé

VŒUX DU MAIRE

Christian Clavel entouré du conseil municipal avait invité samedi 12 janvier à 17h30 les habitants de la commune pour présenter ses vœux. A cette occasion après avoir fait le bilan de 2018 et présenté les projets à venir il a indiqué qu'un cahier de doléance avait été mis à la disposition du public à la mairie dans le cadre du grand débat national souhaité par le président de la république. Puis il a remercié le personnel municipal qui œuvre au bon fonctionnement de la commune ainsi que ceux qui bénévolement ont organisé le dîner des voisins et la projection en mairie lors de la coupe du monde et les associations Culture et Patrimoine et Ecoute et Regard qui animent tout au long de l'année les soirées en proposant conférences, films, concerts , théâtres et spectacles divers. Enfin il a invité Philippe Deshons adjoint au maire qui avait demandé aux villageois de photographier les papillons sur la commune de présenter le résultat de son enquête. Les superbes photos de ces papillons sont actuellement exposées à la mairie.
Enfin le maire a présenté ses meilleurs vœux et invité les villageois venus très nombreux à se rapprocher du buffet préparé par la conseillère Madeleine Caze afin de déguster les galettes des rois et partager le verre de l'amitié.

SPECTACLES ET FESTIVITÉS

Pour ce début d'année trois associations ont organisé des manifestations pour le plus grand plaisir des habitants qui furent nombreux à y participer.

- Mi-Janvier c'est l'Association Culture et Patrimoine qui nous a proposé un spectacle d'humour musical décalé "**in Vino Délyr**". Cette pièce de théâtre ou le Vin joue le troisième personnage a ravi les spectateurs qui ont pu à l'issue de la représentation partager le verre de l'amitié avec les acteurs.
- Fin janvier c'est l'Association Écoute et Regard qui a pris le relais avec la projection de "**Lulu Femme Nue**" un film de Sólveig Anspach. Les spectateurs ont apprécié ce film chaleureux et le jeu fort juste de l'actrice Karin Viard.
- Mi-mars, Lionel Veyrier avec son diaporama "**Itinérances persanes**" a emmené l'assistance sur les traces de l'antique Perse et les vestiges grandioses des villes mythiques à l'histoire millénaire.

UN REPAS DE FÊTE POUR SES MEMBRES

Le traditionnel repas de l'association Rencontres et Amitiés présidée par Mme Mazel s'est tenu dans une ambiance conviviale. Le délicieux repas servi aux membres de l'association a réjoui tous les convives. C'est dans la bonne humeur que cette manifestation s'est achevée tard dans l'après-midi autour de discussions animées, de musique et de chanson.

RAPPEL : INTERDICTION DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DECHETS VERTS

En France, on estime qu'un million de tonnes de déchets verts sont brûlés à l'air libre chaque année (Source ADEME). Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite par le règlement sanitaire départemental (article 84).
En effet, au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.
Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement et privilégiant la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage.

OPERATION VERS LUISANTS

Après l'opération Papillons 2018, participez à l'opération "Vers luisants 2019".
Partager la biodiversité de la commune avec ses habitants est un plaisir non feint pour les membres du conseil municipal. D'autant que cette biodiversité est menacée, même sur un territoire prétendument préservé comme le nôtre.
Ce sujet va donc être reconduit par l'équipe en place pour 2019 avec le même état d'esprit que celui lié au recensement des papillons. L'objectif, cette année, sera de mesurer la présence des vers luisants qui scintillaient largement dans nos jardins il y a quelques années encore mais qui se font bien plus discrets désormais.

Cette fois encore, un appel aux bonnes volontés est lancé.
Il s'agira, durant la période d'activité des vers luisants, du 1er juin au 31 août, de noter toute observation de ces coléoptères inoffensifs et d'en rendre compte à la mairie.
Pourquoi le choix du ver luisant ?
Outre qu'il est l'animal de l'année 2019 pour l'association Pro Natura, le ver luisant a la capacité surprenante à briller dans la nuit estivale. Ensuite parce que sa rareté croissante nous amène à réfléchir sur nos modes de vie modernes. L'utilisation abusive de pesticides (notamment les granulés anti-limaces), la diminution de ses proies (les escargots principalement), la pollution lumineuse (qui perturbe le mâle dans sa quête de la femelle) et la destruction de son habitat, sont les principales causes de sa raréfaction à travers le monde. Et Cros n'échappe pas à cette malheureuse évolution.

Nous devons faire le maximum pour que les générations suivantes puissent admirer à leur tour cette formidable invention de la nature. Et cela commence par un état des lieux le plus complet possible. Votre implication active à ce nouveau recensement sera déjà une partie de la solution. Comment participer en 4 étapes ?
Étape n°1 : supprimer toutes les sources lumineuses permanentes dans son jardin du 1er juin au 31 août et en particulier les bornes solaires qui perturbent grandement la reproduction de ces coléoptères ;
Étape n°2 : éviter au maximum l'utilisation de granulés anti-limaces dans le potager durant la même période ;
Étape n°3 : noter dès que possible le lieu, la date, l'heure et le nombre de vers luisants observés. Et si possible, réaliser des photographies ;
Étape n°4 : transmettre régulièrement ces données à la mairie (communecros@wanadoo.fr) ou directement à Philippe DESHONS (ccphil@orange.fr).

INFOS UTILES

PROCHAINES MANIFESTATIONS CULTURELLES A LA MAIRIE

Vendredi 19 avril 2019 à 20h30 – Ecoute et Regard organise la projection du film "Camisards, les guérilleros de la foi" un documentaire de Thomas Gayrard.
Vendredi 24 mai 2019 à 20h30 – Conférence de M-A Prince "Les bijoux au XIXème".
Samedi 25 mai à 21h – Culture et Patrimoine vous propose un spectacle "sous le pont".
Samedi 22 juin à partir de 19h – Traditionnelle Fête de la Musique.

ELECTIONS EUROPEENES DU 26 MAI 2019

La mairie accueillera les électeurs inscrits sur la commune **dimanche 26 mai de 8h à 18h.**

ÉTAT CIVIL

Suite aux décès de Mme Henriette Cosquer à l'Houstalet, de Mr André Abric des Fourniels et de Mme Catharina Gravendijk, la mairie adresse ses sincères condoléances aux familles.

INTERNET : adresses de messagerie et site communal
communecros@wanadoo.fr pour contacter la Mairie par courriel mais aussi pour recevoir par mail **lou Crousen** en version dématérialisée
cros-cevennes.fr site de la commune pour vous informer et trouver des renseignements sur la vie à Cros

Ouverture de la mairie : Lundi de 14h à 18h et jeudi de 15h à 19h
Tel. : 04 66 77 24 70 Fax : 09 64 00 21 88